



Saint Louis de Gonzague GYMNASTIQUE

31 rue des Coopérateurs 87000 LIMOGES

www.slg-limoges.fr

06 74 08 29 68

slg87@live.fr

Consignes administratives et financières

SAISON 2024/2025

1 - INSCRIPTION

Après 2 séances d'essai gratuites, l'inscription sera effective au sein de l'association. Et le dossier d'inscription remis en intégralité au début de la troisième séance

Pièces à fournir

GYMNASTIQUE – GYM FORM – GYM FORM SANTE - PILATES		
MINEURS		MAJEURS
- 6 ans	6 à 17 ans	
- Bulletin d'adhésion complété et signé - Cotisation complète - Photo d'identité	-Questionnaire de santé complété OU certificat médical -Bulletin d'adhésion complété et signé -Cotisation -Photo d'identité	- <u>nouvel adhérent</u> : - Certificat médical -Bulletin d'adhésion complété et signé -Cotisation -Photo d'identité - <u>renouvellement de licence</u> : - Certificat médical OU questionnaire de santé -Bulletin d'adhésion complété et signé -Cotisation -Photo d'identité

2 – TARIFS 2024/2024

Détail du tarif

Le tarif se décompose comme suit :

- Adhésion fixe à l'association
- Et cotisation pour l'activité

Les sportifs qui sont également bénévoles, bénéficient d'une réduction sur la part de cotisation à l'activité.

Modalités de règlement

Le total des sommes dues à l'association peut s'effectuer au moyen de :

- Chèque
- Espèces
- ANCV
- Coupons sports ANCV
- Pass'sport du conseil départemental
- Ticket CAF
- Bon d'achat CLINCK (dans la limite d'un par nouvelle adhésion)

Le paiement peut se faire en 5 fois, la dernière échéance au plus tard le 15 mars 2025.

En cas d'accident corporel survenu dans le cadre de la pratique d'une activité sportive ou en compétition, l'association s'engage à effectuer une déclaration d'accident auprès de l'assureur dans les délais légaux, sous réserves de la remise du certificat médical circonstancié et du détail des frais engagés.

A toutes fins utiles, conformément au code des assurances il est rappelé que l'intervention de l'assurance au titre des remboursements ne s'effectuera qu'après prise en charge par l'assurance maladie et la mutuelle.

Tout arrêt pour la saison entière pour raisons médicales pourra conduire à un remboursement de la part de cotisation à l'activité au prorata du temps restant à courir jusqu'à la fin de la saison.

La part « adhésion à l'association » restant acquise à l'association.

La demande de remboursement sera soumise au conseil d'administration à réception d'une demande écrite accompagnée d'un certificat médical.

Un arrêt temporaire ne peut conduire à un remboursement

Covid-19: En cas d'interruption des activités pour cause de confinement, restrictions... liés à la crise sanitaire, aucun remboursement de la part « adhésion à l'association » ne sera effectué. La part « cotisation à l'activité » pourra faire l'objet d'un prorata en fonction de la situation sanitaire, sur décision du conseil d'administration.

5 – HORAIRES – GROUPES ET CONTACTS

GYMNASTIQUE	
Contact Gwendoline JAMES 06 74 08 29 68 REPRISE SEMAINE DU 4 Septembre 2023	
<u>MOINS De 6 ans</u> (filles et garçons) 2021/2022 – SAMEDI 9h30 –10h15 (avec un accompagnant) 2019 et 2020– SAMEDI 10h30-11h30 (avec un accompagnant)	
<u>LOISIR GYM</u> (filles et garçons) et adultes Loisir 1 (2015 2016 2017 2018) - MERCREDI 15h30 à 17h00 Loisir 2 (2014 2013 2012 2011 2010) - MERCREDI 15h30 à 17h00 Loisir adulte (1997 et avant) – MERCREDI 20h – 21h30 new	
<u>POUSSINES</u> nées de 2015 à 2018 (compétitif) MARDI 17h30 à 19h30 et SAMEDI 10h à 12h	<u>JEUNESSES</u> nées de 2014 à 2011 (compétitif) MERCREDI 17h00 à 19h00 et VENDREDI 17h30 à 19h30
<u>AINEES</u> nées en 2010 et avant (compétitif et loisir) LUNDI 18h30 à 20h30 et jeudi 18h00 à 20h00	

ACTIVITES LOISIR Contact Charline HEBRAS 06 71 17 25 45 REPRISE SEMAINE DU 11 Septembre 2023			
GYM FORM – SPORT SANTE	GYM FORM cardio training	YOGA	GYM FORM GYM DOUCE
<u>Cours adultes sport Santé 1</u> LUNDI de 10h à 11h <u>Cours adultes sport Santé 2</u> Mardi 10h 11h <u>Cours adultes et séniors - Yoga Assis</u> Mardi 11h 12h	<u>Cours adultes</u> JEUDI de 19h30 à 20h30	<u>Cours adultes et séniors 1</u> MARDI de 19h30 à 20h30 <u>Cours adultes et séniors 2</u> MERCREDI de 19h15 à 20h15 <u>Cours adultes et séniors 3</u> Marcredi 12h30 – 13h30	<u>Cours Séniors</u> Mardi 16h15 17h15

6 – REGLEMENT INTERIEUR

- Respecter les horaires des séances. Aucun mineur ne pourra rester seul dans les locaux. La prise en charge des mineurs par les animateurs se fera 10 minutes avant le début de la séance et 5 minutes après l'heure de fin.
- Respecter les lieux, le matériel ainsi que les intervenants.
- Avoir une tenue vestimentaire adaptée à la pratique de l'activité. Le port de bijoux et objet de valeur est déconseillé.
- Avoir une attitude fairplay et respectueuse pendant les séances, les compétitions, les déplacements, sorties ...
- Pour les activités de compétition : participer aux différentes compétitions ou rencontres dans lesquelles le club s'engage (pour chacune une convocation écrite sera distribuée).
- Consulter régulièrement le panneau d'affichage, les réseaux sociaux sur lesquels figurent de nombreuses informations.
- Activités 6/18 ans : Pour le bon déroulement des séances et l'épanouissement des enfants, seules les personnes souhaitant s'investir dans l'animation des séances ont la possibilité de rester lors de l'entraînement